

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/N/PHL/105

11 avril 2006

(06-1709)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION DE MESURES D'URGENCE

1. Membre de l'Accord adressant la notification: <u>PHILIPPINES</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: Bureau des productions animales (BAI), Département de l'agriculture (DA)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le (les) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Volailles vivantes, viande de volaille, oisillons d'un jour, œufs et sperme
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: Afghanistan, Géorgie, Hongrie, Iran, Israël, Niger, Slovaquie et Suède
5. Intitulé, langue et nombre de pages du texte notifié: <i>DA Memorandum Order (MO) No. 15, Series of 2006, Temporary Ban on the Importation of Domestic and Wild Birds and their products including Poultry Meat, Day-Old Chicks, Eggs and Semen originating from Afghanistan, Georgia, Hungary, Iran, Israel, Niger, Slovakia, and Sweden</i> (Arrêté (MO) n° 15, série 2006 du Département de l'agriculture (DA). Interdiction temporaire de l'importation d'oiseaux domestiques ou sauvages et de leurs produits, y compris la viande de volaille, les oisillons d'un jour, les œufs et le sperme, originaires d'Afghanistan, de Géorgie, de Hongrie, d'Iran, d'Israël, du Niger, de Slovaquie et de Suède)
6. Teneur: Les Philippines adoptent la mesure d'urgence notifiée dans le but de prévenir l'entrée du virus de l'influenza aviaire
7. Objectif et raison d'être: <input type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input checked="" type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites
8. Nature du (des) problème(s) urgent(s) et raison pour laquelle la mesure d'urgence est prise: Restriction à l'importation établie en raison de la présence déclarée de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de sous-type H5N1 en Afghanistan, en Hongrie, en Iran, en Israël, au Niger, en Slovaquie et en Suède, et de la présence déclarée du sous-type H5 en Géorgie
9. Norme, directive ou recommandation internationale: <input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius, <input checked="" type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE), <input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux, <input type="checkbox"/> Néant S'il existe une norme, directive ou recommandation internationale, en donner la référence correcte et indiquer brièvement en quoi le texte notifié est différent:

10.	Documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles: anglais
11.	Date d'entrée en vigueur/durée d'application (le cas échéant): 24 mars 2006
12.	Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: <input checked="" type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national ou adresse, numéro de téléfax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:
13.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: <input checked="" type="checkbox"/> autorité nationale responsable des notifications, <input checked="" type="checkbox"/> point d'information national ou adresse, numéro de téléfax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme: Philippine National SPS Enquiry Point (Point d'information SPS national des Philippines) Office of the Director Policy Research Service Department of Agriculture 3 rd Floor, DA Building, Elliptical Road Diliman, Quezon City (PHILIPPINES) Téléphone: (632) 926 7439 Fax: (632) 928 0590 Courrier électronique: epad.polreser@lycos.com